

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Séance du Mardi 26 Mai 2020
à 18 h 30

PRESENTS :

M. ALCOBENDAS-MONINO, R. AUFFRAY, J. BENETAUD, J. BOURDET, MC. BOURUMEAU, B. CARTIER, F. CONGOURDEAU, D. COSTA, B. de COURRÈGES, S. FERRANDEZ, C. GUERINEAU, B. LAVILLE, P. MICHAUD, M. SAILLOUR, A. SERREAU, S. TRAINQUART, C. WILLIOT.
S. MILLE est arrivée en cours de séance, à 19h10

POUVOIR:

C. DEMANGE donne pouvoir à P. MICHAUD

Secrétaire de séance : Mme TRAINQUART Sonia

1. Approbation du procès-verbal du précédent Conseil Municipal :

le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11 février 2020 est adopté à l'unanimité.

2. Délibérations :

N°	Objet de la délibération	Vote	Observations
20-03	Election du Maire Mme Bénédicte de COURREGES a été élue Maire	Voix obtenues : 15 Votes blancs : 2	Vote à bulletin secret
20-04	Détermination du nombre d'Adjoint Création de 5 postes d'Adjoint. Mme le Maire annonce qu'elle nommera un conseiller municipal délégué : M. Bruno CARTIER	- Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 3 (P.MICHAUD, M.SAILLOUR, C.DEMANGE)	
20-05	Election des Adjoint 1 ^{er} Adjoint Mme BOURUMEAU Marie-Christine 2 ^{ème} Adjoint M. LAVILLE Bruno 3 ^{ème} Adjoint Mme ALCOBENDAS-MONINO Murielle 4 ^{ème} Adjoint M. BENETAUD James 5 ^{ème} Adjoint Mme SERREAU Arlette	Voix obtenues : 13 Votes blancs : 4	Vote à bulletin secret
20-06	Détermination des indemnités de fonction des élus - Maire : 49 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, - 1 ^{er} Adjoint : 17,5 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, - 2 ^{ème} Adjoint : 17,5 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, - 3 ^{ème} Adjoint : 17,5 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, - 4 ^{ème} Adjoint : 17,5 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, - 5 ^{ème} Adjoint : 17,5 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, - Conseiller municipal délégué : 14,1% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.	- Pour : 16 - Contre : 0 - Abstention : 3 (P.MICHAUD, M.SAILLOUR, C.DEMANGE)	
20-07	Délégations du Conseil municipal au Maire Le Conseil municipal accorde les délégations suivantes à Mme le Maire et à ses Adjoint par délégation : article L 2122-22 1°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 14°, 15°, 16°, 17°, 18°, 19°, 20°, 22°, 23°, 24°, 25°, 26°, 27°, 28° et 29°.	- Pour : 16 - Contre : 0 - Abstention : 3 (P.MICHAUD, M.SAILLOUR, C.DEMANGE)	